



Construction

L'ex-ministre BELLEMARE a des « révélations » pour CHAREST

PHOTO D'ARCHIVES ARIK M. DE CARUPEL

QUÉBEC – Décidément, plus rien ne va pour Jean Charest et son gouvernement qui apparaît de plus en plus isolé dans son refus de créer une commission d'enquête sur le domaine de la construction. Lundi, c'était au tour de l'ex-ministre de la Justice, Marc Bellemare, de sortir de l'ombre pour déclarer qu'il pourrait « embarrasser le gouvernement » s'il témoignait publiquement devant une commission.

Yves Chartrand
chartrand@ruefrontenac.com

L'homme, réputé pour être un gafeur politique et un électron libre, avait été élu en 2003 sous la bannière libérale dans le comté de Vanier. Jean Charest en avait fait son ministre de la Justice et Procureur général.

Il avait claqué la porte en avril 2004 lorsqu'il lui est apparu évident que le gouvernement ne modifierait pas la Loi sur l'assurance automobile pour mettre fin au no-fault, la raison de sa venue en politique provinciale.

En entrevue radiophonique lundi matin au FM 93 de Québec, l'ancien ministre n'y est pas allé avec le dos de la cuillère.

Il a répété une vérité de La Palice que tout le monde a bien compris au Québec, soit que « toute l'industrie de la construction cotise de façon significative aux coffres du Parti libéral du Québec ».

Estimant qu'il y a des choses « qu'on peut dire et (d'autres) qu'on ne peut pas dire, Marc Bellemare s'est dit prêt à témoigner publiquement si une commission le convoquait.

« C'est certain que s'il y a une commission d'enquête publique et que je suis appelé à témoigner, j'aurais des choses à dire, a-t-il commencé. Mais il y a des choses évidemment qui pourraient être connues (et) qui pourraient embarrasser le gouvernement. »

Ces révélations « ne sont peut-être pas de nature à intéresser (le gouvernement de Jean Charest) dans le contexte d'une commission vaste, de type Gomery (sur le scandale des commandites), qui pourrait forcer des gens à témoigner et à donner des noms », a ajouté Bellemare.

Marois « Rambo »
L'affaire, on s'en doute, a rebondi à la période de questions de l'Assemblée nationale mardi. L'occasion était trop belle pour la nouvelle Pauline Marois qui ne retient plus son « instinct de tueuse », de son propre aveu.

Une vraie « Rambo » a dit, mardi, le ministre Jacques Dupuis.

La chef péquiste a franchi un ni-

veau sans précédent dans ses attaques contre le PLQ en fin de semaine à Lévis en mettant en cause l'intégrité personnelle du premier ministre Jean Charest en utilisant des termes très durs.

Mardi en chambre, elle a continué à taper invariablement sur le clou, devant un Jean Charest stoïque, qui n'a pas dit un seul mot sur l'affaire Bellemare, laissant à son leader parlementaire la tâche de faire face à la musique.

Selon la chef péquiste, un chef de gouvernement ne peut demeurer impassible devant des déclarations aussi incendiaires articulées par un ancien membre de son conseil des ministres. De surcroît, lorsqu'il s'agit de quelqu'un qui a assumé les charges de ministre de la Justice et de Procureur général.

« Lorsqu'un premier ministre est informé d'une telle chose, il n'a pas le choix que de poser un geste concret pour s'assurer que ces allégations sont fausses. Si elles (le) sont, j'imagine que vous n'avez aucun problème à demander au Directeur général des élections de vérifier », a-t-elle dit à l'adresse de Jean Charest.

« La seule réponse que le gouvernement peut faire à M. Bellemare sur ces affirmations, c'est qu'il aille à la police », a de son côté répété pour la centième fois le leader parlementaire Jacques Dupuis.

EN MANCHETTES

Sports | Hockey
Jonathan Bernier

Un sixième gain... grâce aux joueurs de soutien



3



1

Comme c'est le cas depuis le retour de la pause olympique, la contribution des joueurs de soutien du Canadien ...

SUITE EN PAGE 6

Actualités | Marilou Séguin

BUS DE LA STM À L'AÉROPORT Les chauffeurs de taxi manifestent

S'opposant à la nouvelle ligne d'autobus Express 747 qui reliera l'aéroport de Montréal au centre-ville dès la fin du mois, une centaine de chauffeurs de taxi ...

SUITE EN PAGE 2

Affaires | Blogue de Michel Van de Walle

Le huard file vers la parité

Dixième de cent après dixième de cent, le dollar canadien s'approche encore de la parité avec le billet vert américain...

SUITE EN PAGE 4

BUS DE LA STM À L'AÉROPORT

Les chauffeurs de taxi MANIFESTENT

S'opposant à la nouvelle ligne d'autobus Express 747 qui reliera l'aéroport de Montréal au centre-ville dès la fin du mois, une centaine de chauffeurs de taxi ont manifesté autour de l'hôtel de ville, mardi.

Marilou Séguin

seguinm@ruefrontenac.com

Jouant du klaxon, les chauffeurs ont protesté durant environ une heure à l'invitation du Regroupement des propriétaires de taxi de Montréal, qui craint que le nouveau service de la Société de transport de Montréal (STM) fasse perdre des clients aux chauffeurs.

À compter du 29 mars, l'Express 747 permettra aux voyageurs et aux

travailleurs de se déplacer rapidement et à peu de frais entre l'aéroport et le centre-ville de la métropole.

Le service, qui sera disponible jour et nuit, 365 jours par année, coûtera 7 \$ aux usagers alors que les détenteurs d'une carte autobus-métro (CAM) ou d'une TRAM pourront utiliser le service sans frais supplémentaires.

Temps durs pour les propriétaires de taxi

Ce nouveau mode de transport est vu d'un mauvais œil par le Regroupement des propriétaires de taxi de Montréal, le tarif actuel entre l'aéroport et le centre-ville étant actuellement fixé à 38 \$.

« On a l'impression que la Ville nous néglige, dit Laval Bilodeau, membre du Regroupement des pro-



PHOTO LUC LAFORCE

priétaires de taxi et président de la Coopérative de taxis de Montréal. Là c'est la goutte qui fait déborder le vase », ajoute-t-il, affirmant que les propriétaires ont déjà été durement éprouvés par la récession et l'arrivée du BIXI dans les rues de la métropole.

Pour répondre à la demande

Du côté de la STM, on dit comprendre les inquiétudes des chauffeurs, mais que cette nouvelle ligne

d'autobus est là pour répondre à une demande. « Ce n'est pas du tout au détriment des taxis qu'on le fait, mais pour améliorer notre offre de service », dit Marianne Rouette, porte-parole de la Société.

« Des employés de l'aéroport qui utilisaient jusqu'à maintenant leur voiture pour se rendre au travail pourront désormais utiliser le transport en commun. Ce n'étaient pas des clients de taxis », dit-elle à titre d'exemple.

ARRÊTÉ EN FLORIDE

Le président d'Axor plaide un malheureux malentendu

Arrêté pour possession d'amphétamines et jeté en prison en Floride pour une nuit qu'il qualifie « d'éprouvante », le président d'Axor, Yvan Dupont, attend toujours de savoir ce qu'il adviendra de son dossier. C'est maintenant au bureau du procureur (district attorney) de décider si les accusations criminelles seront portées contre l'homme d'affaires québécois.

Vincent Larouche

larouchev@ruefrontenac.com

« Le procureur va examiner le dossier et décider ensuite. Pour l'instant, les accusations formelles n'ont pas été déposées », précise LaTosha Lowe-Goode, porte-parole du bureau du procureur de l'État de la Floride.

Contrairement à ce qui avait été rapporté initialement, Yvan Dupont n'est donc officiellement accusé de rien pour le moment. Les procédures en sont à leurs tout débuts, et aucun procureur n'a encore été assigné au dossier.

Comme l'avait rapporté RueFrontenac en exclusivité, le dirigeant

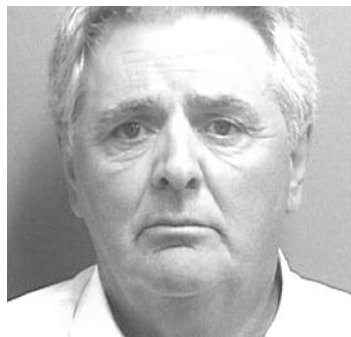
de la multinationale québécoise de la construction a été épinglé par les agents du shérif du comté de Palm Beach, le 5 mars.

Dans l'affidavit rempli par la police et déposé en cour, l'agent explique que ce sont les douaniers américains qui avaient demandé de l'assistance après avoir fouillé les baggages d'Yvan Dupont à l'aéroport.

Pilules bleues

Le policier a constaté un contenant recelant des pilules bleues, identifiées comme des valiums.

Il spécifie que l'homme d'affaires québécois n'a pas pu présenter une prescription pour les pilules, et que



basé sur les informations disponibles, il estime qu'Yvan Dupont a violé la loi interdisant la possession d'amphétamines.

Yvan Dupont aurait alors déclaré à l'agent que sa femme est docteur et qu'il ne savait pas que les pilules étaient dans son bagage.

Le président de l'entreprise de construction s'est dit victime d'un malentendu hier. Il insiste sur le fait que malgré son arrestation pour possession de drogue, les accusa-

tions formelles n'ont pas été déposées contre lui.

Depuis son arrestation, il dit avoir fourni aux autorités la prescription pour ses valiums dans l'espoir d'échapper aux accusations criminelles.

Il déplore aussi que la police ait classé ses valiums comme des amphétamines.

Finalement, il dément les propos de Janet Kinsell, porte-parole du bureau du shérif, qui avait déclaré en entrevue que le président avait dû payer une caution pour être libéré.

Selon ce que raconte M. Dupont, même si la recommandation initiale dans son cas était d'une caution de 4 500 \$, le juge l'a finalement laissé sortir sans caution, le laissant libre de ses mouvements.

Dans une lettre envoyée à ses employés, Yvan Dupont se dit par ailleurs « déçu » du traitement médiatique de son arrestation.

RÉFECTION DE L'ÉCHANGEUR TURCOT

Les expropriations ne sont toujours pas exclues

Le scénario « zéro expropriation » est toujours à l'étude dans le projet de reconstruction de l'échangeur Turcot, mais le ministère des Transports ne peut promettre pour l'instant que personne ne sera délogé, au grand dam des résidents.

Marilou Séguin

seguinm@ruefrontenac.com

« Nous avons obtenu la garantie que tous les scénarios alternatifs étaient encore sur la table, incluant ceux qui permettent d'éviter toutes les expropriations », dit Patricia Viannay, du POPIR-Comité Logement.

Malgré les mois qui passent, les locataires visées par les 166 expropriations prévues au projet n'ont pas l'intention de baisser les bras et demandent toujours au MTQ de réaménager l'échangeur sans détruire de logements.

« Il s'agit d'un choix résolument politique, dit Mme Viannay. Ou on choisit de construire dans un milieu



PHOTO D'ARCHIVES

urbain habité en respectant les gens, ou bien on choisit de faire plus de place à l'automobile. »

C'est ce que citoyens et organismes de défense sont venus dire à Robert Loranger, conseiller politique de la ministre des Transports, Julie Boulet, lors d'une rencontre le 12 mars organisée à la suite de l'occupation des locaux du MTQ par des citoyens inquiets la semaine dernière.

Jointe par Rue Frontenac, Jolyane

Pronovost, attachée de presse de Mme Boulet, assure que la ministre travaille pour diminuer au maximum le nombre d'expropriations dans le dossier.

Une attente insoutenable

Après plus de deux années d'attente, les résidents visés par les expropriations sont à bout de patience et aimeraient avoir l'heure juste de la part du gouvernement.

« La ministre doit nous dire les yeux dans les yeux si elle veut nous déloger, dit Mme Viannay. On voudrait avoir une réponse pour que les gens puissent s'organiser. On est en droit de savoir. Certains sont partis par épuisement, d'autres se sentent piégés. »

C'est le cas de Lilianne Jetté, 71 ans, qui pourrait perdre le logement qu'elle habite depuis dix ans rue Cazalais.

« C'est mon patelin, ici, je vis dans ce quartier depuis 25 ans, dit la septuagénaire. Le gouvernement veut détruire tout ce qu'on a. On aura plus de vie, nous autres. »

Comme bien des résidents du secteur, Mme Jetté aimerait savoir le plus rapidement possible si elle sera expropriée ou non. « Ils jouent avec notre vie. Ça fait tellement peur au monde que certains, comme mes voisins qui habitaient ici depuis 45 ans, sont partis », déplore-t-elle.

Au bureau de la ministre des Transports, on affirme qu'une réponse leur sera donnée d'ici la fin de l'année.

ON RETIRE LE MICRO DE JEAN COURNOYER !

Au lendemain des attaques qualifiées de « vicieuses » dirigées à son endroit par le directeur général de la FTQ-Construction, Richard Goyette, l'ex-animateur de radio Jean Cournoyer fait son entrée aujourd'hui même au « temple de la renommée de la radio » !

Yvon Laprade

lapradey@ruefrontenac.com

L'hommage lui sera rendu en fin d'après-midi dans le Grand Hall de Corus Québec, Place Bonaventure.

Le micro de Jean Cournoyer sera « symboliquement retiré » en présence d'amis, de journalistes et des patrons de Corus, en reconnaissance de sa « contribution à l'univers radiophonique québécois ».

M. Cournoyer avait commencé sa carrière à la radio de CKVL avec Matthias Rioux, en 1977. En juillet 1988, il est entré à la station CKAC. Il a pris sa retraite de la radio en juin 2000.

« Ça me touche énormément, et dans le contexte de tension (dans l'industrie de la construction), le timing est assez particulier pour souligner les belles années que j'ai passées

derrière le micro (de CKAC) à animer les tribunes téléphoniques », a confié mardi à Rue Frontenac l'ex-animateur au franc-parler.

Modeste

Jean Cournoyer, qui a eu une longue et prolifique carrière à la radio et dans les médias, a toutefois le triomphe modeste.

« Le premier à ouvrir les lignes téléphoniques a été le regretté Jean Duceppe (le père du chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe). Il fait partie des artisans de la radio », a-t-il expliqué.

Il se rappelle également les beaux jours de la radio montréalaise.

« On a oublié cette époque qui a vu naître CKAC en 1922, CKVL en 1946 et CJMS en 1954. C'est notre passé et il faut s'en rappeler », dit l'ex-animateur, qui se passionne pour l'his-

toire et qui nous en tient informé lorsqu'on consulte son site.

Il ne cache pas que le monde de la radio est méconnaissable. « On a vu une trentaine de stations de radio fermer ou fusionner. Il y a eu de grands mouvements entre Astral et Corus », souligne l'ex-animateur au verbe coloré.

« Menteur »

Par ailleurs, Jean Cournoyer, l'ex-ministre du Travail, dit ne pas avoir plus mal dormi après avoir été traité de « menteur » par le directeur général de la FTQ-Construction au cours de la « conférence de presse » qui a pris des allures de règlement de comptes.

« Moi, je n'ai pas de problème avec mon intégrité. Et j'ai reçu énormément de témoignages d'amis et d'observateurs qui m'ont dit qu'ils seront toujours là pour m'appuyer », a-t-il précisé.

Il n'a toutefois pas apprécié que le syndicaliste manque de respect à l'ex-juge Robert Lesage. « Le petit juge Lesage », avait dit Richard Goyette à



PHOTO COURTOISE

Jean Cournoyer a animé des tribunes téléphoniques à CKAC à compter de juillet 1988.

l'endroit du juge à la retraite qui a présidé la Commission d'enquête sur la Gaspésia.

« Ces allusions finissent invariablement par rejaillir sur la grande centrale, la FTQ », analyse Jean Cournoyer.

Le huard file vers la parité

Dixième de cent après dixième de cent, le dollar canadien s'approche encore de la parité avec le billet vert américain. Mais les motifs de cette nouvelle envolée du huard sont sensiblement différents de ceux qui prévalaient en 2007, lorsqu'il avait touché 1,10\$ US. C'est ce qui laisse penser aussi que la parité, et peut-être même un peu plus, pourrait s'installer pour un bon moment.

Michel Van de Walle

vandewallem@ruefrontenac.com

Hier, le huard survolait les 98,5 cents US. Au cours des deux dernières semaines, il a grimpé presque sans arrêt.

En 2007, la devise canadienne était emportée par deux facteurs principaux : les prix des matières premières, surtout celui du pétrole, ainsi que les activités spéculatives des fonds de couverture. Le pétrole avait une première fois frôlé les 100 \$ US le baril en novembre 2007 et c'est à ce moment que le huard avait atteint son sommet. Par la suite, même si le prix du baril avait continué de grimper, pour culminer à 147 \$ US en juillet 2008, le dollar canadien avait reculé, puis s'était stabilisé un peu sous la parité.

Aujourd'hui, le pétrole se transige autour des 80 \$ US le baril. Bien sûr, cela a un effet d'entraînement sur notre devise. Mais ce n'est pas le facteur principal, croit François Dupuis, économiste en chef au Mouvement Desjardins, qui note aussi que les fonds de couverture sont beaucoup plus tranquilles ces temps-ci.

La première raison, à son avis, c'est que l'économie canadienne est en

bien meilleure posture que celle de beaucoup d'autres pays industrialisés. Bien sûr, les gouvernements fédéral et provinciaux ont recommencé à faire des déficits à cause de la récession. Mais ils sont sensiblement moins élevés que ceux que l'on constate ailleurs, notamment aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans pratiquement toute la zone de l'euro. La livre sterling et l'euro sont tous sous pression et le huard canadien, comme le dollar australien d'ailleurs, ont gagné du terrain par rapport à ces devises.

Si le dollar US s'est considérablement affaibli au cours des dernières années, il s'est relativement stabilisé récemment. Et malgré ce redressement du billet vert, le dollar canadien a continué de prendre de la valeur.

Taux d'intérêt

En plus de la situation économique plus enviable du Canada, le marché a aussi intégré une partie des augmentations de taux d'intérêt que la Banque du Canada devrait commencer à annoncer à partir de l'été, croit également M. Dupuis. On pensait que la banque centrale canadienne attendrait à l'automne, mais les plus récentes



PHOTO D'ARCHIVES MARTIN BOUFFARD

données laissent présumer qu'elle pourrait agir plus vite : la croissance de l'économie canadienne a été particulièrement vigoureuse au quatrième trimestre de 2009 (5 % sur une base annuelle), l'inflation n'est pas aussi basse qu'on l'anticipait à ce moment-ci (l'indice de référence était à 2 % en janvier) et l'écart entre la production réelle et potentielle de l'économie est plus tenu qu'on ne s'y attendait.

Et tandis que la Banque du Canada augmentera ses taux, la Réserve fédérale, elle, demeurera sur les lignes de côté pour encore un bon moment, probablement encore un an.

Avec des taux canadiens qui commenceront à augmenter avant ceux des États-Unis, une économie en meilleure santé et, aussi, des prix des matières premières qui vont continuer de grimper, les conditions sont réunies pour que le dollar canadien atteigne la parité prochainement et, peut-être, la dépasse un peu.

Selon François Dupuis, après avoir touché la parité, il n'est pas impossible que le dollar canadien retrace un peu lorsque la Fed américaine donnera à penser qu'elle s'apprête à augmenter ses taux.

Marché haussier

Mais à mesure que l'économie mondiale se redressera (à moins que l'on ne vive une seconde crise, allumée cette fois par la dette colossale de certains pays comme la Grèce et même les États-Unis), les prix des matières premières, comme le pétrole et les métaux usuels, vont continuer leur marche ascendante. Le pétrole pourrait bien dépasser les 100 \$ US le baril dans deux ans, à mesure que la demande en provenance des pays émergents va augmenter.

Signe que le marché est plutôt « bullish » pour le dollar canadien, un rapport de la Banque Scotia notait récemment que l'accumulation de huard dans les inventaires des cambistes était à son plus haut au niveau depuis le sommet de novembre 2007. Ils parient que le huard va continuer de grimper.

Jusqu'ou ira-t-il ? Les paris sont ouverts. Mais selon l'économiste du Mouvement Desjardins, il ne serait pas impossible que la devise canadienne demeure au-dessus de la parité avec le billet vert américain pendant quelques années.

FTQ – JEAN LAVALLÉE S'EN VA

L'ex-président de la FTQ Construction, Jean Lavallée, 69 ans, quitte la direction générale du syndicat des électriciens (la FIOPE) après une carrière de 33 ans, a appris RueFrontenac.com.

Il a fait part de sa décision, lundi soir, lors de la réunion de l'exécutif de la fédération. Il aurait eu droit à des applaudissements nourris.

Selon nos sources, celui qu'on sur-

nomme « Johnny » prend une retraite définitive et n'a plus l'intention de se mêler des affaires syndicales.

Il tire toutefois sa révérence dans un climat de vives tensions et avec toute de fond les allégations formulées à l'endroit de la FTQ Construction. Jean Lavallée avait quitté en septembre 2008 ce syndicat qu'il avait lui-même fondé en 1981.

Ce départ avait alors créé une commotion au sein de la centrale

syndicale.

Jocelyn Dupuis avait lui aussi quitté la « maison » syndicale à la grande surprise de nombreux délégués de la centrale.

Son bras droit, Jocelyn Dupuis, 57 ans, avait été directeur général du syndicat depuis 11 ans. Certaines de ses prises de position avaient toutefois été contestées dans des dossiers intersyndicaux.

Il y a un an, le syndicaliste Ken Pereira a alerté les médias au sujet

des additions de restaurant totalisant 125 000 \$ soumises par Jocelyn Dupuis.

Jean Lavallée aura été un personnage quasi légendaire dans l'industrie de la construction. Il a été de toutes les batailles – celle, entre autres, du chantier de Papiers Gaspésia, à Chandler.

Il a toujours affirmé que son mentor avait été l'ex-président de la FTQ, feu Louis Laberge.

Yvon Laprade

UN NOUVEAU SPECTACLE POUR « MADAME »

Cathy Gauthier

L'histoire débute l'été dernier au Festival Juste pour rire. Invitée à se produire au gala animé par Laurent Paquin, la pétillante Cathy Gauthier obtient une excellente réaction du public grâce à un (hilarant) numéro sur sa définition d'une « madame ». Huit mois plus tard, l'«ex-vache folle» poursuit sur sa lancée et présente son deuxième spectacle solo, qui, espère-t-elle, décoiffera son audience.



Ceux qui ont eu la chance de savourer ce fameux numéro sur « les madames » seront contents : une version améliorée du sketch s'est frayée un chemin jusqu'au cœur du nouveau spectacle de l'humoriste, simplement intitulé Cathy Gauthier décoiffe. « C'est un numéro qui résume bien l'esprit du show, dit Cathy Gauthier, jointe cette semaine au téléphone. Je voulais garder mon style, mais en même temps, je voulais rejoindre un plus grand public. J'ai travaillé très fort chaque numéro, comme celui de la madame, pour avoir un propos mordant, mais un peu moins salé et provocateur qu'avant. »

Forte de ce constat, l'humoriste s'est creusé les méninges pendant des mois aux côtés de son complice de toujours, François Avard, pour trouver de nouvelles pistes comiques. Au bout du processus sont apparus les thèmes de la séparation amoureuse, du langage des ados, de Céline Dion, des tomboys et des visites au sex-shop. Le tout abordé, promet cette fière représentante de l'Abitibi, sans vulgarité aucune. « Je vois plutôt ces nouveaux sujets comme un élargissement de ma palette de couleurs, dit Cathy Gau-

thier. J'avais fait le tour avec 100 % vache folle et je voulais montrer autre chose tout en restant fidèle à moi-même. Par exemple, je parle encore de sexe, mais je l'aborde différemment, en allant peut-être moins loin dans la provocation. »

Fini, le hurlage

En fait, dit l'humoriste, la plus grande évolution depuis la fin de 100 % vache folle, il y a deux ans, se trouve du côté de la performance scénique. Celle qui jadis parlait plus vite que son ombre et criait ses punchs a appris, au contact de Rémi Bellerive (mise en scène), à modérer ses ardeurs, à respecter les virgules du texte et à laisser le temps aux spectateurs de digérer chaque blague. « Je maîtrise et je canalise mieux mon énergie, dit-elle. Mon attitude sur scène sert mieux le texte qu'auparavant, je suis moins nerveuse et fébrile. »

Le pari semble tenir le coup, du moins jusqu'à maintenant. Plusieurs supplémentaires du nouveau spectacle ont déjà été annoncées, notamment à L'Étoile de Brossard, même si la première médiatique n'a lieu que ce jeudi au Monument-National. Si tout va comme prévu, Décoiffe se promènera sur les routes de la Belle Province pendant deux ans. « Faire de la tournée, pour moi, c'est plus une passion qu'un travail, dit Cathy Gauthier. Tant que j'aurai la chance d'en faire, je serai contente. »

- Cathy Gauthier décoiffe sera présenté les 17 et 18 mars au Monument-National, puis se promènera un peu partout en région jusqu'en octobre.



Cathy Gauthier a appris à mieux diriger son humour sur scène.

Lady Gaga de retour : une bonne nouvelle pour ses fans ?

Lady Gaga sera de retour au Centre Bell le 28 juin. C'est inscrit depuis lundi sur son itinéraire de tournée au sein de son site web. Deuxième volet nord-américain. Ses nombreux fans montréalais vont s'en réjouir. Mais ne devraient-ils pas aussi se méfier ?

Philippe Rezzonico

rezzonico@ruefrontenac.com

On s'en souvient, le spectacle présenté au Centre Bell en novembre avait tout du spectacle de rodage. En fait, c'était un spectacle de rodage. La jeune dame était d'ailleurs tombée quelques fois sur scène. Cette fois, on se dit que le show étant rodé, il n'y aura pas de problème.

Sauf que Lady Gaga annonce qu'il s'agira toujours de la tournée Monster Ball, mais qu'il y aura des ajouts. Doit-on comprendre, encore du rodage ? Curieusement, le parcours est similaire à l'an dernier, ou presque. Après l'escale montréalaise, c'est Boston. Comme à l'automne.

Et ça risque de coûter un peu plus cher. L'annonce officielle du Groupe Spectacles Gillett n'a pas été faite au moment d'écrire ces lignes, mais en Angleterre, Lady Gaga a fait hurler des fans ces derniers mois.

En février, il en coûtait 27,50 livres sterling (multipliez par 1,60 environ, pour l'équivalent en dollars canadiens) pour assister à son spectacle. Pour ses shows de mai et juin, on parle d'une fourchette entre 50 et 75 livres sterling. Le promoteur Live Nation a même dû se défendre auprès de la presse britannique.

De plus, ce week-end, à Auckland, en Nouvelle-Zélande, elle a eu toutes les misères du monde à compléter son spectacle. Il faisait chaud, normal. C'est l'été là-bas, mais dieu que j'ai l'impression de voir une jeune artiste qui brûle la chandelle par les deux bouts.

Un sixième gain... grâce aux joueurs de soutien

Comme c'est le cas depuis le retour de la pause olympique, la contribution des joueurs de soutien du Canadien a fait la grande différence mardi soir au Madison Square Garden de New York.



JONATHAN BERNIER

bernierj@ruefrontenac.com

Des buts de Glen Metropolit, en supériorité numérique, et de Sergeï Kostitsyn, ont mis la table pour le Tricolore. Un but dans un filet désert de Tomas Plekanec a permis au Canadien de l'emporter 3 à 1 sur les Rangers.

Les hommes de Jacques Martin portent ainsi à six leurs séries de victoires. Du même coup, ils creusent à sept l'écart les séparant des Rangers et du neuvième rang de l'Association de l'Est.

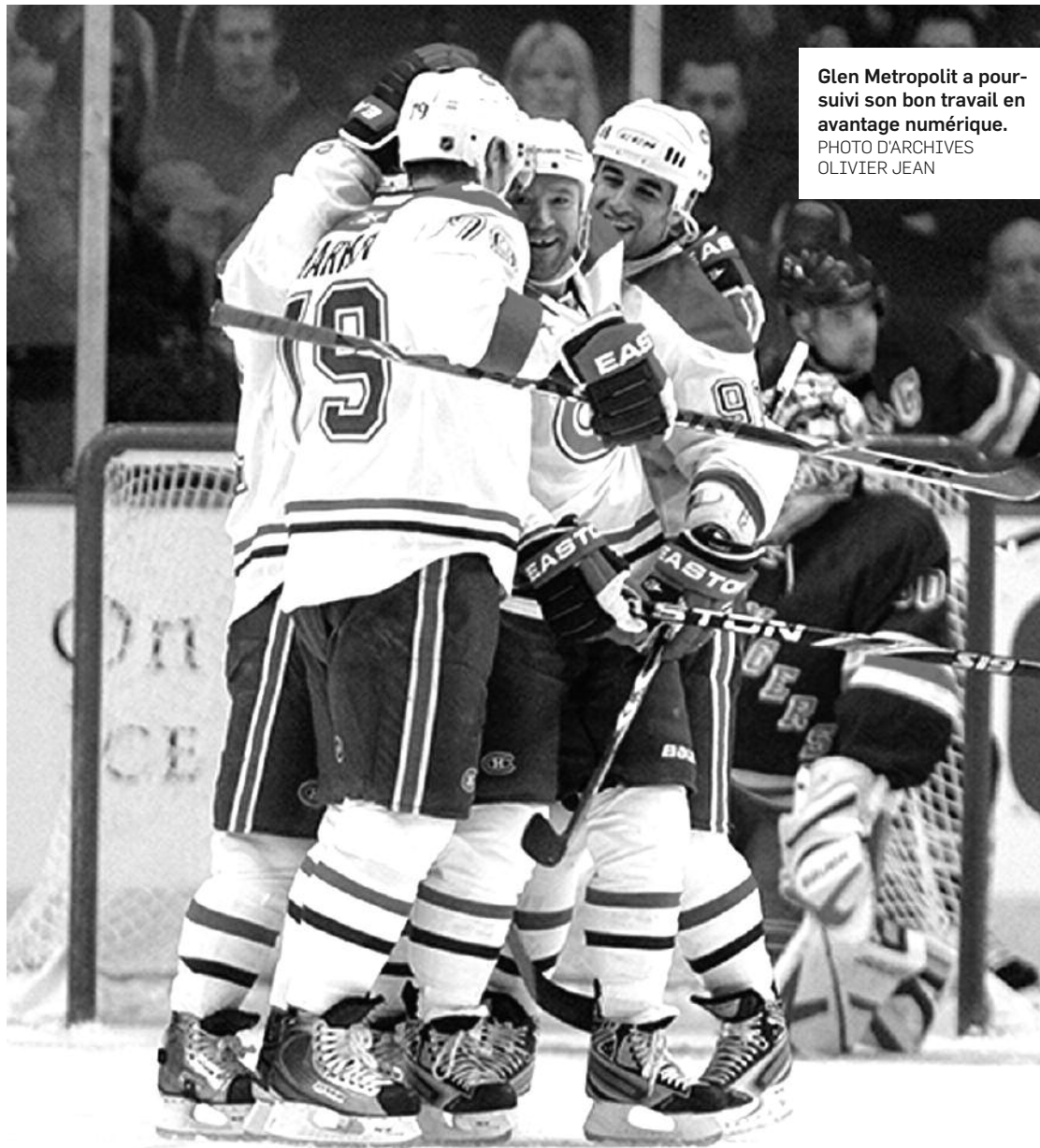
Détenteur du meilleur taux d'efficacité du circuit Bettman lors des supériorités numériques sur la route, le Canadien s'est servi de cette arme pour donner le ton à la rencontre. Qui de mieux que le meilleur franc-tireur de l'équipe avec l'avantage d'un homme pour sonner la charge ?

Posté dans l'enclave, Glen Metropolit a fait dévier la frappe d'Andrei Markov. Il s'agissait d'un 16^e but cette saison pour le joueur de soutien du Canadien, un 10^e avec l'avantage d'un homme. Avec trois buts de plus que Brian Gionta en pareille situation, il domine tous ses coéquipiers à ce chapitre.

Avec cette mention d'assistance, Markov a récolté un 10^e point (2-8) en huit matchs depuis le retour de la pause olympique.

Amorphes en première période, les Rangers ont donné signe de vie à leur retour sur la patinoire... du moins dans les premières minutes du deuxième vingt.

Sean Avery a poursuivi sur sa lancée amorcée face aux Flyers, dimanche. Les deux patins plantés tout juste devant l'espace réservé à Jaroslav Halak, le détestable joueur



Glen Metropolit a poursuivi son bon travail en avantage numérique.
PHOTO D'ARCHIVES
OLIVIER JEAN

new-yorkais a fait dévier le tir de Matt Gilroy. Et ce, même s'il était étroitement surveillé par Hal Gill.

Ce fut là le seul moment de réjouissance des Blueshirts qui n'avaient pas l'air d'une formation qui lutte pour sa survie.

Un deuxième but gagnant pour Serge K.

D'ailleurs, les hommes de John Tortorella ont été incapables de profiter de cinq supériorités numériques. En fait, ils ont eu toutes les misères du monde à se rendre près du filet de Halak. Comme en fait foi leurs maigres deux tirs au but en pareille situation.

Après avoir frappé à la porte des buts au cours du deuxième engage-

ment, le trio de Travis Moen, Dominic Moore et Sergeï Kostitsyn a vu ses efforts récompensés dans la première portion de la troisième période.

Bourdonnant avec ses compagnons de trio autour du filet de Lundqvist, le plus jeune des frères Kostitsyn a vu sa passe en direction de Moen ricocher sur le patin d'Artem Anisimov avant de terminer sa course dans le filet des Rangers.

Il s'agit du deuxième but gagnant pour le cadet des Kostitsyn en autant de matchs. Sur la séquence, Moore obtient son huitième point en 10 matchs dans l'uniforme montréalais.

Les joueurs des troisième et quatrième trions ont maintenant marqué 13 des 30 derniers buts de l'équipe.

EN QUELQUES LIGNES – Pendant ce temps, Halak était très peu sollicité. En quête d'un sixième gain de suite, le gardien slovaque, qui en était à un cinquième départ d'affilée, n'a fait face qu'à 20 tirs. Halak remportait ainsi une deuxième victoire en cinq sorties au Madison Square Garden.

- Le Canadien a dominé dans tous les aspects du jeu, même dans les cercles de mise en jeu. Plekanec et Gomez ont remporté 21 de leurs 30 mises en jeu.

- Brian Gionta a dirigé rien de moins que huit tirs au but. Maxim Lapierre a également disputé un excellent match, comme en témoignent ses quatre mises en échec.

ÉRIC LUCAS :

Éric Lucas désire ardemment un combat significatif avant l'été et son vœu sera exaucé.



« Je suis vraiment confiant de l'emporter »

Éric Lucas a effectué un retour gagnant en décembre dernier face à Ramon Pedro Moyano.

PHOTO D'ARCHIVES ROGERIO BARBOSA

L'ex-champion du monde des poids super moyens (168 livres) du WBC se mesurera au Mexicain Librado Andrade (28-3-0), cinquième aspirant au titre mondial des 168 livres de l'IBF, le 28 mai au Colisée Pepsi, à Québec.

Lucas (39-7-3), qui a réalisé un retour à la compétition au mois de décembre après quatre années d'inactivité, est actuellement classé 14e par le WBC.

Il s'agira d'un combat de 10 rounds et aucun des deux pugilistes ne pourra alors excéder le poids de 170 livres.

« Lorsque Stéphan Larouche (son entraîneur) m'a proposé Andrade, j'ai dit oui sans la moindre hésitation », a déclaré le boxeur de 38 ans de Magog, mardi midi, dans le cadre d'un appel conférence.

« Je désirais un combat significatif, un affrontement pouvant me faire progresser au classement mondial, et c'est exactement ce que j'obtiens. Je sais que le défi est de taille. Andrade est très fort physiquement et résistant comme peu de boxeurs dans le monde. Je devrai trimer dur

à l'entraînement pour être extrêmement énergique le 28 mai au soir.

« Avec Andrade, il faut se préparer à un combat marathon. Je suis vraiment confiant de l'emporter. J'ai la conviction que je suis supérieur à Librado sur le plan technique. »

Une grosse commande sur les bras

Larouche admet qu'il fera suer Lucas jour après jour au gymnase durant les six dernières semaines de préparation.

« Éric a une grosse commande sur les bras, c'est vrai, mais il sait qu'il a tout à gagner à affronter Andrade à ce stade-ci de sa carrière », affirme Larouche.

« À 38 ans, Éric doit courir des risques qui lui permettront de grimper rapidement dans les classements mondiaux. Andrade est bien classé et il est connu partout sur la planète. Il s'est mesuré deux fois à Lucian Bute, en plus d'affronter des boxeurs du calibre de Mikkel Kessler, Robert Stieglitz et Vitali Tsypko. Éric sait qu'il devra accepter de souffrir durant 10 rounds

pour battre Andrade et je sais qu'il est prêt à le faire. »

Kessler (42-2-0) est impliqué dans le prestigieux tournoi des 168 livres du réseau de télé Showtime, tandis que Stieglitz (37-2-0) est l'actuel champion du monde de la WBO.

Andrade a subi une défaite aux points aux mains de Kessler et vaincu Stieglitz par K.-O. technique.

Bika contre Brinkley

Par ailleurs, Jean Bédard, président de SportScene, firme qui chapeaute InterBox, a confirmé avoir obtenu les droits d'organisation du match éliminatoire décisif au championnat mondial de l'IBF qui opposera le Camerounais Sakio Bika (28-3-2) à l'Américain Jesse Brinkley (35-5-0).

« Nous avons participé à l'appel d'offres tenu par le comité de championnat de l'IBF et déposé la plus grosse soumission, a déclaré Bédard. Nous aurons donc 90 jours pour déterminer la date de l'affrontement.

« Nous n'avons pas encore décidé si ce match éliminatoire sera présenté le 17 avril au Centre Bell,

lors de l'affrontement Bute-Miranda, ou lors du combat Lucas-Andrade, le 28 mai à Québec. La raison pour laquelle nous voulions organiser ce combat est bien simple : le vainqueur deviendra le nouvel aspirant obligatoire à la ceinture de Lucian Bute. »

Bédard se dit plus que confiant d'obtenir un autre succès aux tournois le 28 mai à Québec. Le 28 novembre, lorsque Bute avait vaincu Andrade par K.-O. au quatrième round, le Colisée Pepsi était rempli à craquer (16 000 spectateurs).

« J'ai parlé avec mes partenaires d'affaires à Québec et ils sont tous très optimistes pour le 28 mai, a mentionné Bédard. Nous savons que nous allons présenter un combat d'action.

« Lucas et Andrade sont deux boxeurs courageux, armés d'une mâchoire d'acier. Et ni un ni l'autre ne peut se permettre un revers dans le moment. »

Lucas a mentionné qu'il mettra vraisemblablement un point final à sa glorieuse carrière s'il perd le 28 mai.

La LNH de l'impro

Une chronique de SERGE TOUCHETTE | touchettes@ruefrontenac.com



Si je me fie à la logique de la Ligue nationale, son préfet de discipline Colin Campbell sera élu... employé du mois.

Pourquoi ? Parce que ses décisions aussi ridicules les unes que les autres sont à l'image de ses employeurs, qui traitent la violence au hockey comme de simples accidents de parcours qui, selon l'expression courante, font partie de la game. Belle mentalité, en effet.

En matière de sanctions, la LNH est devenue la Ligue nationale de l'improvisation. Rien de plus, rien de moins.

Récapitulons : quatre matchs de suspension pour Maxim Lapierre, deux seulement pour Alexander Ovechkin pour un geste similaire à l'endroit de Brian Campbell et l'absolution complète pour Matt Cooke, des Penguins, qui, des trois, a fait le geste le plus dangereux. Un geste visiblement calculé de surcroît.

En d'autres mots, Lapierre et Ovechkin ont accumulé respectivement quatre et deux points d'inaptitude pour excès de vitesse. Cooke, lui, a eu droit à une tape dans le dos pour avoir volontairement enfoncé un char et blessé un individu, en l'occurrence Marc Savard, victime d'une commotion cérébrale.

Le gros bon sens, quoi !

Non, la LNH n'est pas facile à suivre. Faute d'une réglementation sévère, elle improvise d'une fois à l'autre. Son manque de constance est flagrant. Son manque de jugeote aussi.

Non, Colin Campbell n'est pas le seul à blâmer. Il est simplement l'exécutant des décideurs de la LNH, ses patrons immédiats. Et dans un tel contexte, il mérite amplement le titre d'employé du mois dans la LNH.

Gary Bettman n'y verra sûrement aucune objection.

Vive le ballon-balai !

Dans une récente chronique, le confrère Ronald King, l'un de mes chroniqueurs préférés, racontait que le ballon-balai connaissait un regain



Colin Campbell : l'employé du mois dans la LNH.

PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

de vie au Québec. Tant mieux.

Ce qui m'a rappelé un match mémorable.

Il y a de cela bien des lunes, des journalistes sportifs, dont l'auteur de ces lignes, s'étaient inscrits dans une ligue de ballon-balai réservée aux médias.

L'un de nos premiers matchs était contre le canal 10 (aujourd'hui TVA). Nous pensions affronter des animateurs ou comédiens comme Gilles Latulippe, Pierre Marcotte, La Poune, le Capitaine Bonhomme et autres vedettes de l'époque.

Erreur ! Le canal 10 regroupait d'illustres inconnus. Je présume que La Poune avait changé d'idée à la dernière minute. Latulippe aussi. Sur le coup, nous avons eu l'étrange impression que le canal 10 s'était « paqueté » une équipe. On ne s'était pas trompé, messieurs, dames.

Après 20 minutes de jeu, nous

perdions 6 à 0 ! C'est à peine si on touchait au ballon.

À un moment donné, le confrère et chroniqueur André Rousseau, à bout de souffle, est rentré au banc.

À bout de souffle et en maudit. Il s'est ensuite tourné vers moi et il a fait : « Le canal 10 est fort en simonac, mais me semble que Marcel Gamache ne joue pas souvent ! »

Tiger Woods fera sa rentrée au tournoi des Maîtres

C'était une rumeur, c'est maintenant une certitude : Tiger Woods reviendra à la compétition au tournoi des Maîtres du 8 au 11 avril.



Tiger Woods ne pouvait choisir un meilleur endroit, Augusta, pour revenir à la compétition.

PHOTO D'ARCHIVES REUTERS

Le meilleur golfeur de la planète a annoncé, mardi, qu'il mettait ainsi un terme à une absence de quatre mois à la suite du scandale sexuel dans lequel il a été impliqué à la fin novembre.

« C'est au tournoi des Maîtres que j'ai remporté mon premier titre majeur et je voue beaucoup de respect à ce compétition, a affirmé Woods dans un communiqué. Après une longue pause qui était nécessaire, je sens que je suis prêt à amorcer ma saison à Augusta. »

Woods n'a pas joué depuis le 15 novembre lorsqu'il a remporté sa 82^e victoire en carrière au tournoi des Maîtres d'Australie.

Douze jours plus tard, il a embouti un arbre avec son véhicule, ce qui a déclenché une série de révélations sur ses nombreuses infidélités.

La thérapie se poursuit

« Les championnats majeurs ont toujours eu une place particulière dans ma carrière, a ajouté Woods. Comme professionnel, j'estime que je dois être à Augusta même si ça fait un moment que je n'ai pas joué.

« Je me suis soumis à une thérapie de deux mois et je poursuis mon traitement. Bien que je revienne à la compétition, j'ai encore beaucoup de travail à faire sur le plan personnel. »

On a précédemment évoqué un retour lors du tournoi d'exhibition de la Coupe Travistock, la semaine prochaine à Orlando, ou lors du tournoi invitation d'Arnold Palmer à Bay Hill, où il est champion défendant.

« Quand j'ai finalement été en position de réfléchir à un retour au golf, il est devenu évident que le tournoi des Maîtres était le plus tôt auquel je pouvais participer », a assuré Woods.

RueFrontenac.com



VENEZ NOUS REJOINDRE SUR LES GROUPES SOCIAUX



MERCI DE VOTRE APPUI



<http://twitter.com/lockoutaujdm>

Lock-outés du Journal de Montréal